

raison que les taxes transcontinentales s'appliquent au trafic voyageant en direction est jusqu'aux principaux points d'Ontario et de l'Est et qu'il existe peu de marchés dans le secteur désigné du nord-ouest ontarien à l'égard desquels des prix moindres pourraient être autorisés en vertu de cette disposition.

5. Les directeurs des conserveries de la Colombie-Britannique vous soumettent un mémoire distinct, dans lequel ils exposent les conséquences désavantageuses que cette mesure entraînerait en ce qui touche leur industrie. Selon nous, maintes autres industries de la province en subiraient également les effets. Mais les stocks sont limités, et comme les manufacturiers bénéficient d'un marché favorable, ils ne semblent pas s'inquiéter des contre-coups possibles de cette disposition quant aux denrées qu'ils produisent.

*Le secrétaire de la Federated
Shippers Association d'Okanagan,*

L. R. STEPHENS.